

Résumé des indicateurs clés de performance (ICP) de l'ITIE 2023

Résumé des indicateurs clés de performance (ICP) de l'ITIE 2023

Table des matières

1. Résumé	2
2. Contexte	3
3. Structure du compte rendu sur les ICP pour 2023.....	3
4. Résultats liés aux indicateurs clés de performance pour 2023	4
5. Conférence mondiale 2023 : résultats de l'enquête	22
Annexe 1.....	23
Annexe 2.....	24
Annexe 3.....	25

1. Résumé

Ce document résume les données des ICP collectées en 2023, conformément au cadre approuvé par le Conseil d'administration, tout en exposant des considérations concernant certains aspects du cadre des ICP. Les ICP ont été révisées et approuvées par le Conseil d'administration de l'ITIE en 2023, à la suite d'un processus d'examen approfondi mené par un groupe de travail spécifique. Afin d'équilibrer les coûts et les demandes associés à la maintenance des données, il a été convenu de rapporter les données des ICP de 2023 au Conseil d'administration de l'ITIE au premier trimestre 2024. Ce calendrier s'aligne sur le cycle annuel de planification du travail et sur le rapportage financier de l'année précédente. En mars 2024, le Conseil d'administration convient de maintenir ce cycle de rapportage à l'avenir, afin d'assurer l'alignement avec les objectifs et les activités dans les perspectives triennales pour 2024 - 2026.

Afin d'évaluer si le cadre des ICP reflète de manière adéquate l'impact et l'efficacité de l'ITIE, le Conseil d'administration convient en mars 2024 que le Secrétariat international organise des consultations avec les collègues du Conseil d'administration, dans le but de réviser la Catégorie 3 - Indicateurs de performance globale. Les domaines d'intérêt particuliers comprennent la mobilisation des ressources nationales (DRM), les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), les investissements directs étrangers (IDE), avec pour objectif une discussion sur l'exploration de substituts ou d'ajouts viables potentiels pour le suivi et les mesures de ces indicateurs afin de s'assurer qu'ils donnent une image de l'impact et de l'efficacité de l'ITIE.

En mars 2024, le Conseil d'administration convient des prochaines étapes et du calendrier d'un examen partiel et léger des ICP, en se concentrant sur les indicateurs de performance globale, comme indiqué ci-dessous.

Étape 1 :

- Le CGS recueillera les commentaires et les retours du Conseil d'administration lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration à Toronto.
- En fonction de la nature des commentaires reçus, le Conseil d'administration peut charger le Secrétariat d'explorer des ensembles d'indicateurs supplémentaires qui pourraient traiter les domaines d'amélioration identifiés.

Étape 2 :

- Sous réserve des résultats des discussions du Conseil d'administration à Toronto, le CGS, soutenu par le Secrétariat, pourrait procéder à un léger examen de la troisième catégorie d'ICP clés pour évaluer leur adéquation à l'objectif visé.
- Dans la réalisation de cette tâche, le Secrétariat doit répondre à la question primordiale suivante : « Ces indicateurs fournissent-ils le cadre adéquat pour aider le document de l'ITIE et communiquer sa contribution aux questions mondiales ? »

Les questions clés à prendre en compte lors de ces consultations pourraient comprendre les suivantes :

- Quelle valeur et quel impact l'ITIE apporte-t-elle par le biais des indicateurs de performance globale ?

- Quels ensembles de données comparables au niveau international et régulièrement mis à jour sont disponibles pour envisager des indicateurs de substitution ou supplémentaires ?

En outre, des mises à jour mineures sont également recommandées pour les catégories 1 et 2, principalement en ce qui concerne la qualité et la collecte des données. Les mécanismes de suivi interne visant à présenter les tendances et à établir des mesures de référence seront développés plus avant, comme indiqué à l'annexe 1.

2. Contexte

En avril 2023, le Conseil d'administration de l'ITIE a révisé et approuvé les indicateurs clés de performance (ICP) de l'ITIE, qui remplacent les indicateurs clés de performance précédents établis en 2018. La révision des ICP visait à définir un ensemble d'indicateurs pouvant servir d'outil de responsabilisation et de supervision. Cela a permis de réduire et de simplifier le nombre et le type de ICP – passant de 92 à 48 indicateurs – et de remplacer les tableaux de données résumées par une présentation plus graphique et textuelle. Le Conseil d'administration de l'ITIE a approuvé les ICP révisés (approbation du Conseil d'administration dans sa décision [2023-17/BC-334](#)) par le biais de la Circulaire du Conseil d'administration n° 334.¹

Le cadre actuel élaboré pour les rapports sur les ICP de 2023 a été conçu pour fournir un outil de surveillance et de redevabilité. Les données relatives aux ICP 2023 présentées dans ce document sont basées sur le plan de travail 2023 du Secrétariat international. Les données sont également tirées des Rapports d'avancement de la sensibilisation (OPR) et des Rapports d'avancement de la mise en œuvre (IPR) produits tout au long de l'année 2023. De nombreux ICP sont nouveaux et, en raison de leur complexité, le Secrétariat international a investi du temps et des ressources dans la collecte de données en concevant des mécanismes de suivi internes et en extrayant des données du nouvel outil du site internet, qui a également permis la visualisation des données.

3. Structure du compte rendu sur les ICP pour 2023

Le présent rapport utilise le cadre de ICP élaboré pour 2023, qui repose sur les données recueillies au 31 décembre 2023. Nombre des ICP sont nouveaux et font l'objet d'un rapport pour la première fois. Les ICP existants sont présentés comme des tendances, sur la base des données collectées au fil du temps et dans les cas où une comparaison est utile. Tous les ICP ne seront pas analysés et, dans certains cas, les données sont présentées à titre d'information uniquement. Le document se réfère également à d'autres documents du Secrétariat international qui présentent une analyse détaillée des ICP individuels.

Les ICP présentés s'articulent autour de trois catégories :

¹ La décision du Conseil d'administration est disponible sur le site Internet de l'ITIE, à l'adresse <https://eiti.org/fr/documents/indicateurs-cles-de-performance-de-litie>

1. **Indicateurs d'efficacité du Secrétariat** : Ces indicateurs surveillent le fonctionnement du Secrétariat international et les services d'appui essentiel qu'il fournit au Conseil d'administration de l'ITIE et aux pays de mise en œuvre.
2. **Indicateurs de résultats et de contexte nationaux** : Ces indicateurs surveillent la performance des pays dans la mise en œuvre de la Norme ITIE et le contexte national dans lequel se déroule la mise en œuvre.
3. **Indicateurs de performance globale** : Ces indicateurs surveillent l'ITIE en tant qu'initiative internationale et sa pertinence globale.

4. Résultats liés aux indicateurs clés de performance pour 2023

En 2023, le Secrétariat de l'ITIE est parvenu à assurer une gestion financière efficace et prudente en maintenant les dépenses largement en deçà du budget et conformes aux revenus. Des efforts ont été déployés en vue de respecter les niveaux cibles pour les coûts de gestion et les frais généraux, et des mesures de réduction des coûts ont été mises en œuvre tout en préservant la qualité du travail, tant en ce qui concerne la Validation que l'appui à la mise en œuvre. Le Secrétariat a assuré une mise à profit efficace de la Conférence mondiale en vue de maximiser l'engagement des parties prenantes, le renforcement des capacités et l'apprentissage par les pairs. Les taux de rétention du personnel se sont améliorés par rapport à 2022, et la tendance en matière de parité de genre au sein des effectifs du Secrétariat était positive.

Le fonctionnement du Conseil d'administration de l'ITIE et de ses comités s'est avéré efficace tout au long de l'année 2023, prenant des décisions opportunes, particulièrement en ce qui concerne la révision de la Norme. Conformément à leurs mandats respectifs, les divers comités ont fait preuve d'un engagement actif, comme l'illustre le nombre de réunions tenues et de documents examinés. Le Secrétariat fait état de progrès majeurs dans les priorités stratégiques, en particulier dans des domaines tels que la lutte contre la corruption et la mobilisation de revenus, qui sont désormais pleinement intégrés dans la Norme. Cependant, il est difficile de mesurer le niveau d'impact des activités – à savoir, établir s'il faut surveiller les contributions du Secrétariat ou évaluer l'adoption de ces priorités par les pays mettant en œuvre l'ITIE et les progrès qu'ils ont accomplis dans ce cadre.

L'enquête auprès des coordonnateurs nationaux a montré un niveau de satisfaction généralement élevé relativement à l'appui fourni par le Secrétariat international, particulièrement pour sa réactivité et ses conseils. Néanmoins, le Secrétariat reconnaît la nécessité d'apporter des améliorations, spécifiquement pour le renforcement des capacités dans le cadre de l'ensemble des priorités thématiques et politiques, de la déclaration et de la planification du travail, ainsi que le montrent les commentaires provenant de l'enquête. Globalement, malgré les accomplissements évidents en termes de gestion financière, de parité de genre et d'efficacité des décisions, le Secrétariat a conscience que certains domaines nécessitent une attention particulière pour améliorer son efficacité.

Les données présentées remontent au 31 décembre 2023.

4.1 Catégorie 1 – Indicateurs de l'efficacité du Secrétariat (16 ICP)

Finances et gestion	Revenus	<i>Figure 1-2</i>
---------------------	---------	-------------------

Résumé des ICP de l'ITIE 2023

	Dépenses	
	Soutien de la direction aux activités du Secrétariat international	<i>Tableau 1</i>
	Rétention du personnel	<i>Tableau 1</i>
	Parité de genre	<i>Figure 3</i>
Soutien au Conseil d'administration	Réunions	<i>Tableau 2</i>
	Documents soumis	
	Efficacité	<i>Tableau 2</i>
	Satisfaction du Conseil d'administration de l'ITIE par comité	S.O.*
	Satisfaction du Conseil d'administration de l'ITIE par collège	
Soutien aux pays	Nombre d'activités de soutien du Secrétariat international	<i>Tableau 3</i>
	Documents et mémorandums	
	Pays soutenus	
	Satisfaction	<i>Figure 4</i>
	Domaines de satisfaction du pays	
	Domaines d'amélioration	

* L'enquête du Conseil d'administration, menée en 2022, s'étend sur un cycle de 18 mois. Aucune enquête n'a été réalisée en 2023.

Finances et gestion pour 2023

Figure 1 Comparaison entre les valeurs effective et cible des revenus

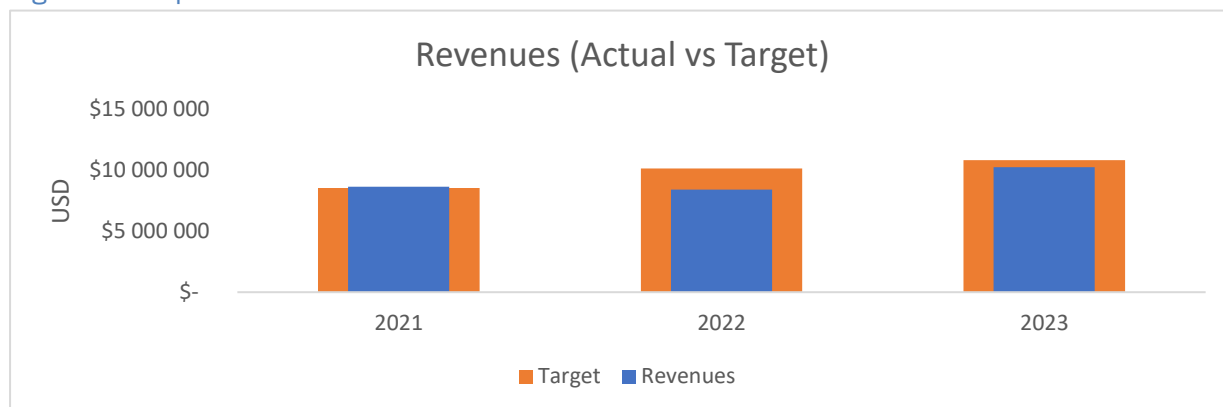
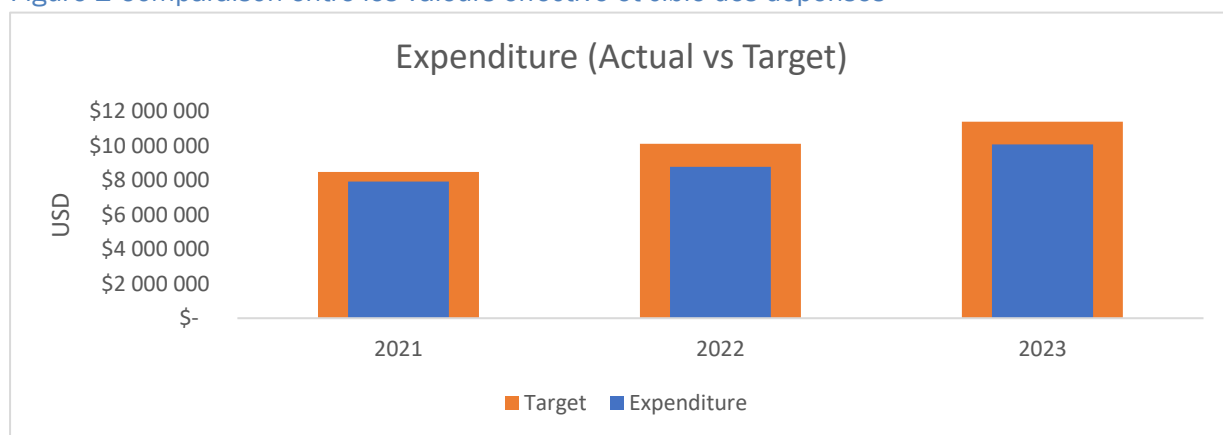


Figure 2 Comparaison entre les valeurs effective et cible des dépenses



La couleur bleue représente les valeurs effectives des revenus et des dépenses, et l'orange représente les valeurs budgétisées. Les revenus effectifs en 2021 ont dépassé le budget, mais en 2022 et 2023, ils étaient inférieurs au budget. Les dépenses présentées sur les trois années sont inférieures au budget.

Les données présentées proviennent de rapports de gestion des comptes annuels. Les données brutes indiquées aux Figures 1 et 2 sont disponibles à l'Annexe 1. L'évaluation détaillée de l'évolution des revenus et des dépenses figure dans le [document du Conseil d'administration 52-6](#) – Comptes annuels et ICP de l'ITIE pour 2021 et projections pour 2022, ainsi que dans le [document du Conseil d'administration 55-6-A](#) – Comptes annuels et ICP de l'ITIE pour 2022.

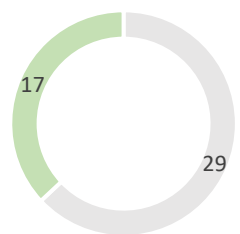
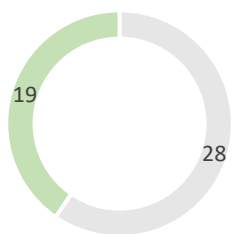
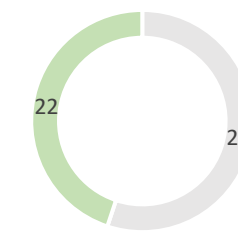
Tableau 1 – Soutien de la direction aux activités du Secrétariat international et rétention du personnel

	2021		2022		2023	
	Valeur cible	Valeur effective	Valeur cible	Valeur effective	Valeur cible	Valeur effective
Soutien à la gestion	17,1 %	16,5 %	12 %	16,9 %	14 %	13,2 %
Rétention du personnel	S.O.	14,6 %	S.O.	8,5 % (4)*	S.O.	12,3 % (6)*

* Nombre de membres du personnel ayant démissionné. Une analyse plus détaillée est disponible dans les comptes annuels de l'ITIE pour 2023.

Parité de genre

Figure 3 – Présentation de la parité de genre en fonction du nombre total de membres du personnel (2021-2023)

	Féminin			Masculin		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Tout le personnel du Secrétariat						
	Masculin			Féminin		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Directeur-riche*	60 %	57 %	62 %	40 %	43 %	38 %
Responsable	29 %	40 %	43 %	71 %	60 %	57 %
Cadre	27 %	29 %	33 %	73 %	71 %	67 %
Assistante/stagiaire			0 %	100 %	100 %	100 %

*Inclut le ou la directeur-riche exécutif-ve/directeur-riche exécutif-ve adjointe.

Les pourcentages sont calculés en fonction du nombre total de membres du personnel à chaque niveau. Veuillez consulter l'Annexe 1 pour accéder aux données brutes. Le plan de travail 2024 ([document du Conseil d'administration 54-5](#)) prévoit des mesures concrètes en faveur de la rétention du personnel et de la parité de genre – par exemple, la conduite de formations sur la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance qui donneront lieu à des mises à jour des politiques ainsi qu'à un examen des autres politiques des ressources humaines.

Appui au Conseil d'administration de ITIE et à son ou à sa Présidente

Tableau 2 – Efficacité du Conseil d'administration et de ses comités

	Conseil d'administration	Comité des Finances	Comité de Gouvernance et de Supervision	Comité de Mise en œuvre	Comité de Candidature et de Sensibilisation	Comité de Réponse Rapide	Comité de Validation
Année	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023
Nombre de réunions	5*	8	12	13	4	2	11
Efficacité	42 %	30 %	54 %	42 %	41 %	100 %	55 %

*Réunion extraordinaire du Conseil d'administration en 2023.

L'efficacité est calculée pour le Conseil d'administration et par comité. Les documents sont soumis au Conseil d'administration et au comité concerné à des fins d'information, de discussion et de décision. L'indicateur d'efficacité se calcule en fonction du nombre de documents soumis à des fins de décision, en divisant le nombre total de documents soumis au Conseil d'administration ou au comité concerné par le nombre de documents soumis pour décision. Aucune donnée n'a été recueillie pour 2022 relativement au nombre de réunions tenues et de documents soumis.

Soutien aux pays

Tableau 3 – Objectifs du plan de travail et progrès accomplis en faveur des priorités stratégiques pour 2023

Indicateur	Cibles	Domaine d'activité principal
Pays ciblés	47	
Activités de soutien	133	Transition énergétique (13 %) Risque de corruption (41 %) Mobilisation des revenus (12 %) Données ouvertes, utilisation et analyse (13 %) Mesure de l'impact (22 %)
Documents et mémorandums	19	Transition énergétique (5 %) Risque de corruption (58 %) Mobilisation des revenus (37 %)

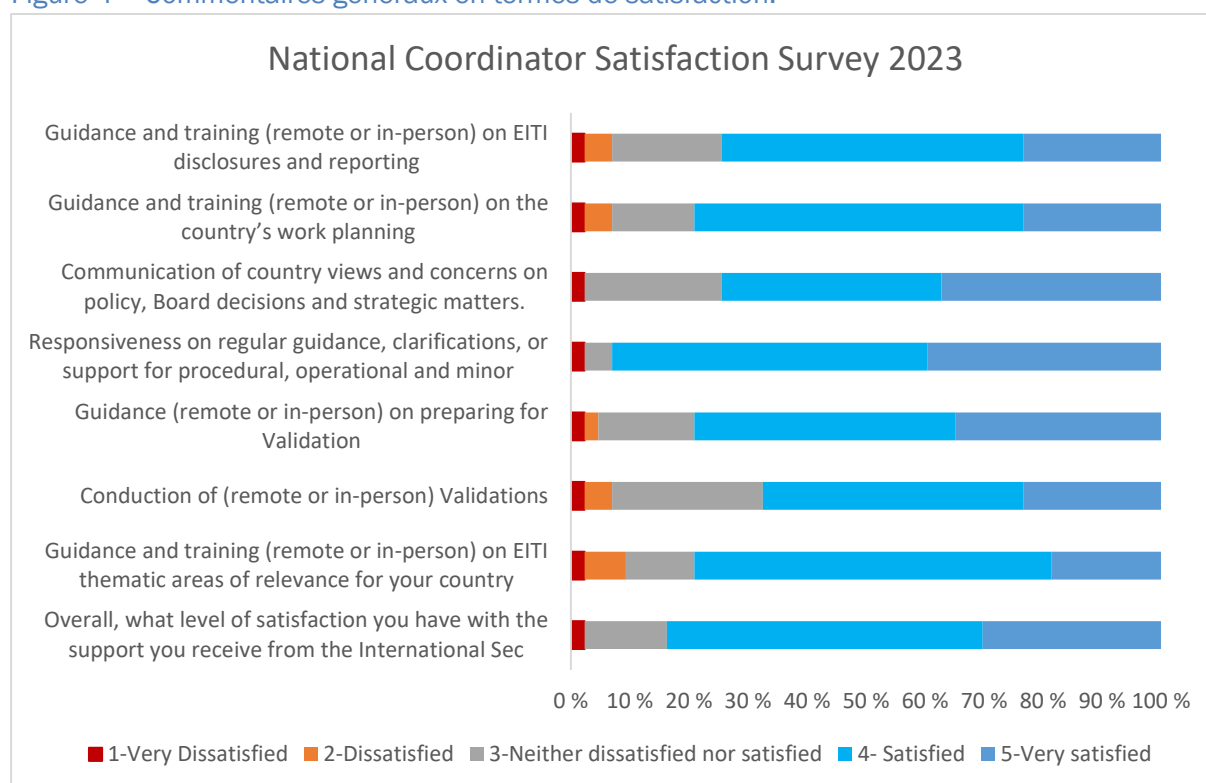
L'objectif de ce ICP est de fournir une mesure permettant de relier les l'appui aux pays et les priorités stratégiques. L'appui aux pays est l'un des nombreux aspects qui soutiendront l'avancement des priorités stratégiques. Les progrès globaux accomplis relativement aux priorités stratégiques figurent dans le [document du Comité de Mise en œuvre 04-01](#) – Champ d'application et processus pour l'actualisation des priorités stratégiques 2023-2026, ainsi que dans le rapport d'avancement annuel du Secrétariat international de l'ITIE.

Les données proviennent du plan de travail 2023 du Secrétariat international. L'appui à la mise en œuvre de la part des départements régionaux dépend de la demande et, quand des activités sont réalisées, il couvre plusieurs priorités stratégiques. Dans la mesure du possible, le Secrétariat international prévoit des activités régionales dans une optique d'apprentissage par les pairs et de rentabilité. Pour pouvoir présenter les données avec une focalisation sur l'appui aux pays, les données sont présentées selon le nombre de pays soutenus, d'activités exécutées et de documents et mémorandums.

Enquête auprès des coordonnateurs nationaux

L'objectif de l'enquête auprès des coordonnateurs nationaux est de contrôler leur satisfaction globale. 8 questions ont été posées et le résultat est résumé à la Figure 4. Au total, 43 pays mettant en œuvre l'ITIE sur 57 ont répondu. L'enquête a été menée en janvier 2024.

Figure 4 – Commentaires généraux en termes de satisfaction.



Question	Satisfaction moyenne	Score le plus bas	Score le plus élevé
Dans l'ensemble, quel est votre niveau de satisfaction relativement à l'appui que vous recevez du Secrétariat international ?	4,09 (82 %)	1 (20 %)	5 (100 %)
Réactivité en termes de fourniture d'orientations régulières et de clarifications ou d'apport d'un appui aux activités procédurales, opérationnelles et mineures	4,28 (86 %)	1 (20 %)	5 (100 %)
Orientations (à distance ou en personne) sur les préparatifs de la Validation	4,07 (81 %)	1 (20 %)	5 (100 %)
Communication des opinions et des préoccupations des pays sur la politique, les décisions du Conseil d'administration et les questions stratégiques	4,07 (81 %)	1 (20 %)	5 (100 %)
Orientations et formations (à distance ou en personne) sur la planification du travail du pays	3,86 (79 %)	1 (20 %)	5 (100 %)
Orientations et formations (à distance ou en personne) sur les divulgations et la déclaration de l'ITIE	3,88 (78 %)	1 (20 %)	5 (100 %)
Orientations et formations (à distance ou en personne) sur les domaines thématiques de l'ITIE qui sont pertinents pour votre pays	3,86 (77 %)	1 (20 %)	5 (100 %)
Conduite de Validations (à distance ou en personne)	3,81 (76 %)	1 (20 %)	5 (100 %)

* Le % des scores de satisfaction est calculé en divisant le score par le score total (5)

Les questions se focalisaient sur le niveau de satisfaction concernant l'appui à la mise en œuvre, notamment la Validation, apporté par le Secrétariat international. Le niveau de satisfaction global était de 4,1/5, soit un peu plus que « satisfait », au sujet de l'appui et de la réactivité du Secrétariat. L'enquête prévoyait l'inclusion de commentaires. Les retours reçus portent sur un renforcement accru des capacités dans l'ensemble des activités liées aux domaines thématiques, à la déclaration et à la planification du travail.

4.2 Catégorie 2 – Indicateurs relatifs à la mise en œuvre et au contexte par pays (9 ICP)

Scores de Validation	Nombre de Validations terminées	Tableau 4
	Répartitions des scores pour les Validations menées l'année passée	
	Répartitions des scores pour les Validations les plus récentes de tous les pays	
	Améliorations dans les Validations	
Statut de la mise en œuvre par pays	Divulgateion systématique	Figure 5
	Qualité des rapports de l'ITIE	
	Qualité des plans de travail	
	Engagement des parties prenantes par collègue	
	Intégration de l'ITIE dans le cadre législatif ou politique	

Ces ICP correspondent aux cibles du plan de travail du Secrétariat international et dressent un tableau complet des progrès réalisés et des défis rencontrés dans la mise en œuvre au niveau des pays. Les efforts actuels du Secrétariat visent à affiner ces mesures en faveur d'un suivi cohérent et à améliorer l'appui aux pays entre les Validations.

Les ICP se focalisent principalement sur le suivi de la mise en œuvre dans les pays, la fourniture d'informations utiles en vue d'améliorations dans certains domaines spécifiques et la mise à profit du dispositif de suivi de la mise en œuvre par le Secrétariat. En 2023, 31 % des divulgations étaient systématiques, 55 % des données ayant été divulguées par le biais des rapports de l'ITIE et 14 % n'étant pas disponibles. La qualité des rapports de l'ITIE varie considérablement entre les régions et les pays. S'agissant du niveau de qualité, le Secrétariat a globalement évalué qu'il était élevé dans 36,7 % des rapports, moyen dans 57,1 % et faible pour seulement 6,1 % des rapports. La qualité des plans de travail nationaux varie également, 29,8 % ayant été évalués comme étant de qualité élevée, ce qui indique qu'ils sont à jour et complets et qu'ils correspondent aux priorités nationales. Dans le même temps, les niveaux de qualité de 28,1 % et 42,1 % des plans de travail nationaux publiés étaient respectivement moyen et faible. En ce qui concerne l'intégration nationale de l'ITIE, 37 % des pays l'ont incorporée dans leurs cadres législatifs ou politiques nationaux, mais la majorité des processus de l'ITIE nationaux sont prévus dans le cadre de décrets et d'ordonnances de gouvernement.

En 2023, 11 pays ayant fait l'objet d'une Validation ont obtenu un score global moyen de 77,9, et les scores des composantes indiquaient des points forts en matière de transparence ainsi que de résultats et d'impact. Pour l'ensemble des 52 pays qui ont été validés à ce jour, le score moyen global est de 76,8.

Tableau 4 – Scores de Validation

	Faible	Assez faible	Modéré	Élevé	Très élevé
	Engagement des parties prenantes		Transparence		Résultats et impact
Décisions du Conseil d'administration relative à la Validation en 2023 (pays, n=11)					
Score moyen des composantes en 2023	75,7		78,7		79,3
Score global moyen en 2023	77,9				
Pays validés à ce jour (n=52)					
Score moyen des composantes à ce jour	76,3		76,4		77,8
Score moyen global à ce jour	76,8				
Changement moyen depuis les Validations précédentes*	-4,6 pts†		-1,9 pts†		-3,3 pts†

* = Changement moyen dans les scores des Validations précédentes – s'applique à 27 pays. Pour appliquer des catégories tirées du nouveau modèle de Validation aux Validations antérieures, les évaluations des Exigences individuelles ont été converties en scores numériques, qui ont ensuite été agrégés en vue d'obtenir un score global et une catégorie pour chaque composante.

Les ICP ne présentent pas les scores moyens de la Validation pour chaque Exigence ni les scores pour les années passées, mais ils fournissent les scores de Validation pour chacune des trois composantes du nouveau modèle de Validation (engagement des parties prenantes, transparence, et résultats et impact) sous forme graphique et agrégée. De plus, la méthode de mesure est présentée pour indiquer les changements survenus dans les scores des Validations successives des pays, de manière à pouvoir identifier les améliorations de la première Validation à la deuxième ou de la deuxième Validation et la troisième. Les scores de Validation définis par le Secrétariat international dans le cadre d'une procédure de Validation indiquent le niveau de performance d'un pays. Le ICP est présenté à des fins de suivi uniquement pour atténuer le risque que le Secrétariat international se trouve dans une situation de conflit d'intérêts. De ce fait, les ICP sont regroupés avec les indicateurs relatifs à la mise en œuvre et au contexte par pays plutôt qu'avec ceux liés à l'efficacité du Secrétariat ou à la performance globale.

Figure 5 – Statut de la mise en œuvre par pays en 2023

Divulgarion systématique (% de données ITIE qui sont disponibles dans les pays de mise en œuvre)	31 % par le biais de divulgations systématiques	55 % au travers de la déclaration de l'ITIE	14 % ne sont pas disponibles
Qualité des rapports de l'ITIE* (évaluation du rapport le plus récent par le SI)	36,7 % : qualité élevée	57,1 % : qualité moyenne	6,1 % : qualité faible
Statut et qualité du plan de travail* (évaluation par le SI du plan de travail publié et couvrant l'année passée)	29,8 % : qualité élevée	28,1 % : qualité moyenne	42,1 % non publié
L'ITIE est intégrée au niveau national* (par une référence au cadre législatif ou politique)	37 % : oui	63 % : non	

Par le passé, les ICP sur le statut de la mise en œuvre par pays étaient présentés en utilisant des données portant sur plusieurs années afin d'en examiner les tendances. Les ICP pour 2023 se focalisaient sur une harmonisation avec la cible établie dans le plan de travail annuel du Secrétariat international.

Plusieurs des ICP sur la performance des pays proviennent de mesures de suivi interne de la performance par le Secrétariat international. Il s'agit notamment d'évaluations de la qualité des plans de travail annuels et des rapports de l'ITIE des pays, ainsi que de l'engagement de chaque collège dans la mise en œuvre nationale, selon les analyses réalisées par les responsables de pays au sein du Secrétariat international. Cela n'inclut pas une mesure de l'égalité des genres au sein des groupes multipartites, du fait d'un manque de données comparables. Ces mesures de suivi interne sont subjectives et dupliquent certains aspects des scores de Validation. Le Secrétariat poursuit ses efforts en vue d'assurer une cohérence dans ces mesures, et il a introduit un suivi plus régulier pour renforcer l'appui aux pays entre les processus de Validations prévus tous les trois ans.

4.3 Catégorie 3 – Indicateurs de performance globale (19 ICP)

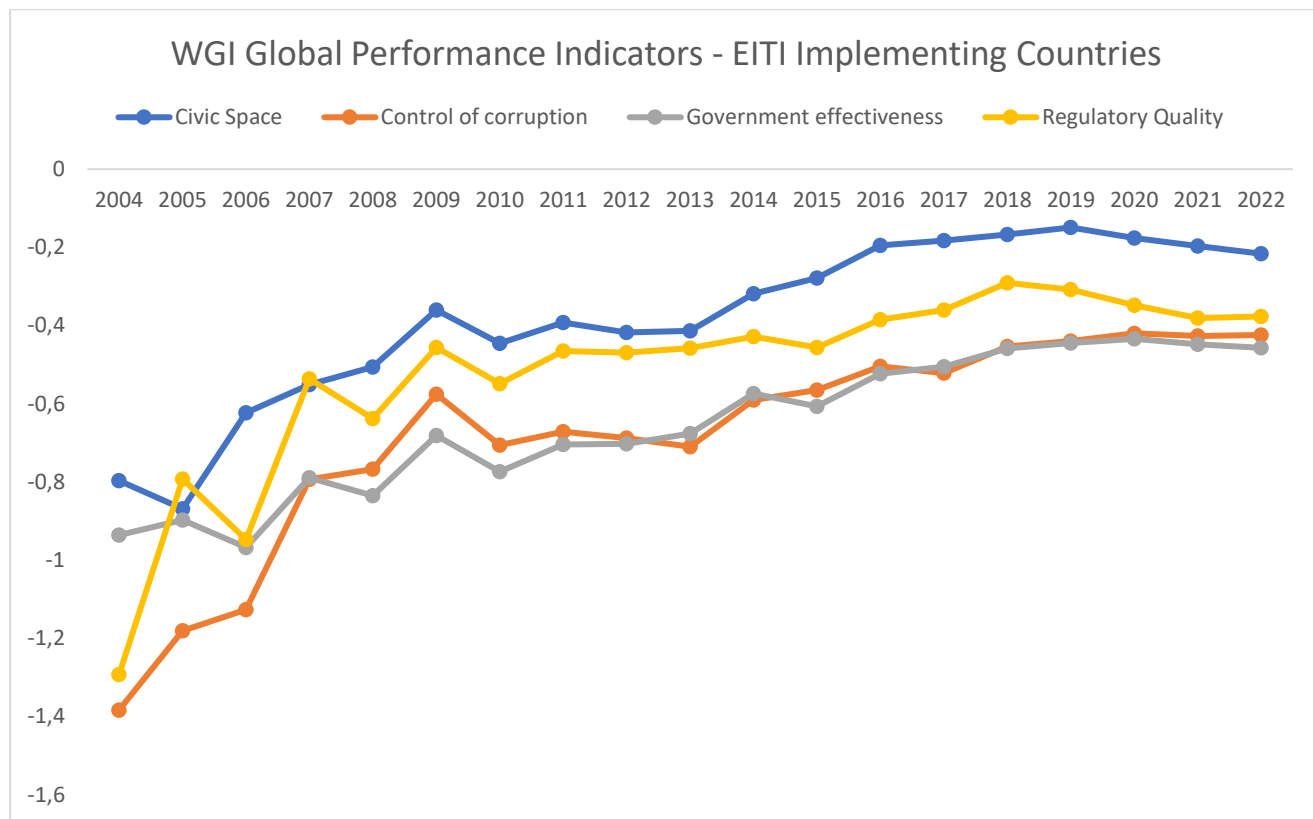
Climat de gouvernance et d'investissement	Efficacité du gouvernement	<i>Figure 6-7</i>
	Contrôle de la corruption	
	Voix et redevabilité	
	Investissements directs étrangers (IDE) (influx sous forme de % du PIB)	
	Efficacité fiscale (sous forme de % du PIB)	<i>Figure 7</i>
	Pays ayant obtenu un score global élevé lors de la Validation la plus récente	<i>Figure 8</i>
	Pays soutenus en termes de sensibilisation	<i>Annexe 2</i>
	Pays accédant indépendamment aux orientations du Secrétariat international en ligne	<i>Tableau 5</i>
	Membres des organisations de la société civile	<i>Tableau 6</i> <i>Figure 9-10</i>
	Pays de soutien	
	Contributions financières des pays de soutien	
	Entreprises de soutien	
	Contributions financières des entreprises	
Pays mettant en œuvre la Norme ITIE		
Contributions financières des pays de mise en œuvre		
Respect par les entreprises de soutien des Attentes à leur égard	<i>Figure 11</i> <i>Tableau 7</i>	
Communications et contribution au débat mondial	Bulletins de nouvelles et destinataires	<i>Tableau 8</i>
	Contenu et fréquentation du site Internet	
	Accès aux données	

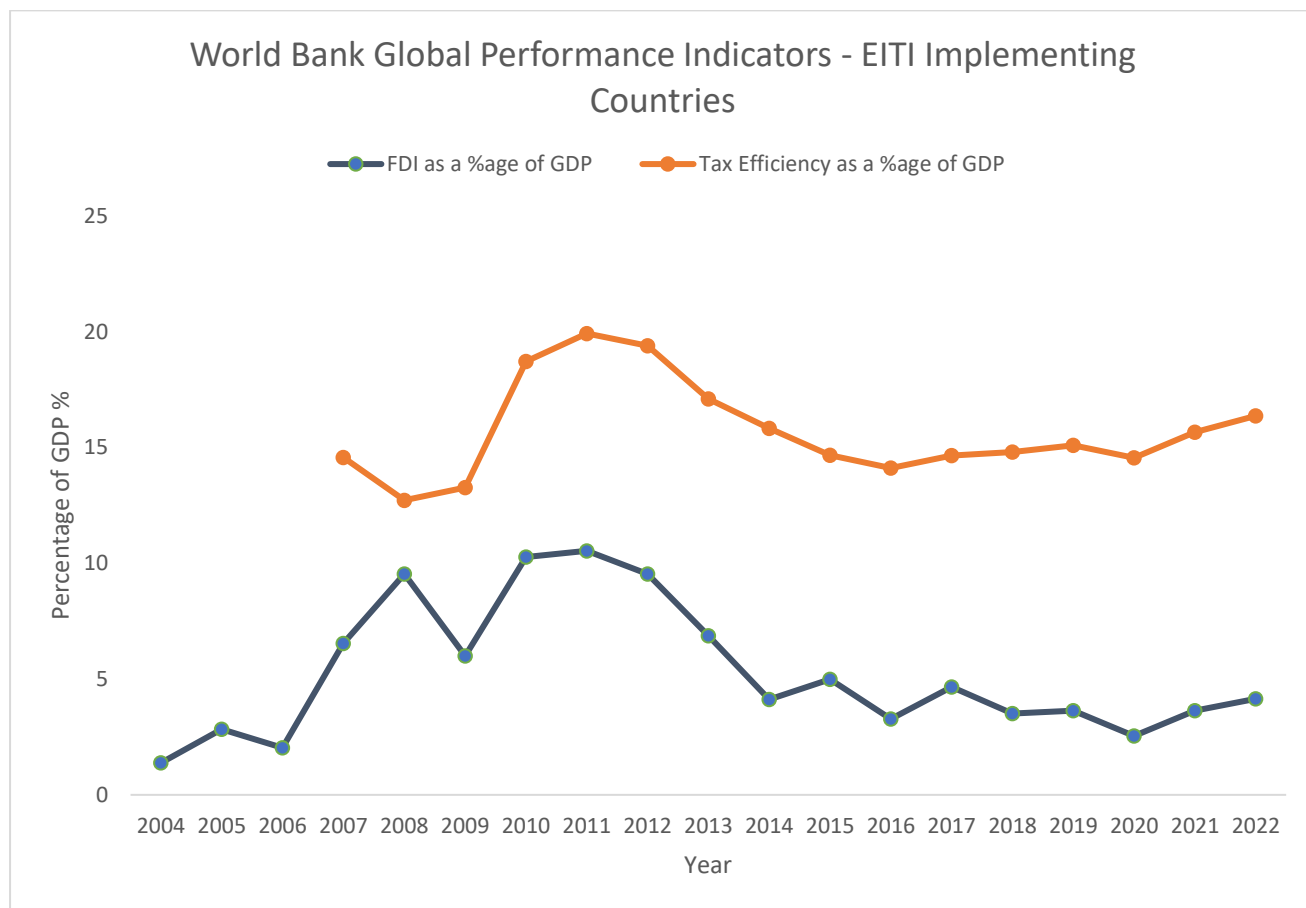
Climat d'investissement et de gouvernance

Le projet « Indicateurs mondiaux de la gouvernance » (WGI) présente les indicateurs de gouvernance sous forme agrégée et individuelle couvrant six dimensions de la gouvernance dans plus de 200 pays et territoires. Les WGI visent à faciliter des comparaisons entre pays et à

évaluer les tendances générales au fil du temps. L'estimation de la gouvernance s'étend sur un score de performance d'environ -2,5 (faible) à 2,5 (fort).

Figures 6 et 7 – Indicateurs de performance globale des WGI

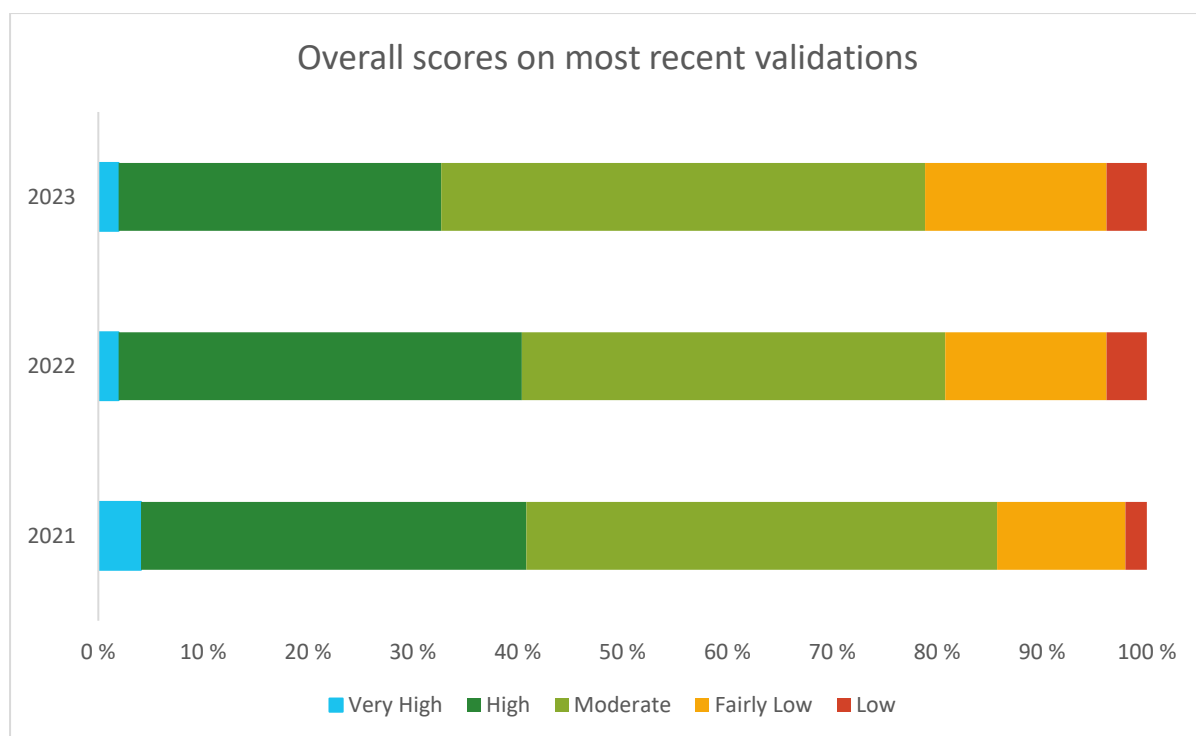
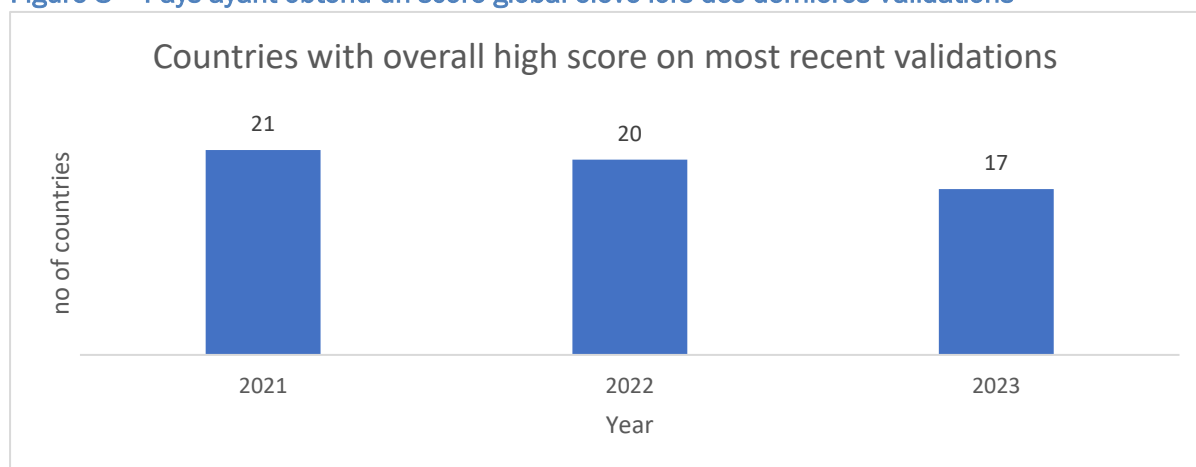




Les comptes rendus précédents des ICP comprenaient 10 indicateurs mondiaux « généraux », provenant principalement d'indices comparatifs mondiaux en termes de gouvernance et de développement. Compte tenu de la suspension de certains indices et, globalement, de l'absence de liens de causalité avec la mise en œuvre de l'ITIE, la focalisation de ces indicateurs s'est limitée aux contextes d'investissement et de gouvernance dans les pays. Cela comprend une mesure de la représentation et de la redevabilité dans le cadre des WGI, en tant que substitut à l'espace civique dans les pays mettant en œuvre l'ITIE du fait que ces aspects ne peuvent pas être attribués à la mise en œuvre de l'ITIE, mais qu'une mesure agrégée est toutefois pertinente pour les ICP. En complément des simples scores moyens des pays de l'ITIE qui ont fait l'objet d'une Validation et pour lesquels des informations sont disponibles, ces ICP présentent une moyenne des scores des pays depuis qu'ils ont commencé à mettre en œuvre l'ITIE.

Engagement des parties prenantes à l'échelle mondiale

Figure 8 – Pays ayant obtenu un score global élevé lors des dernières Validations



La Figure 8 montre le nombre de Validations en cours dans le cadre desquelles les pays ont obtenu un score global au moins élevé. Elle illustre l'évolution des scores généraux d'une année à l'autre à mesure que de nouvelles Validations sont réalisées. La Figure 8 (b) présente la répartition des scores globaux sur la même période de trois ans, sous forme de pourcentage de toutes les Validations en cours cette année-là.

Tableau 5 – Nombre total de pays évaluant les orientations en ligne

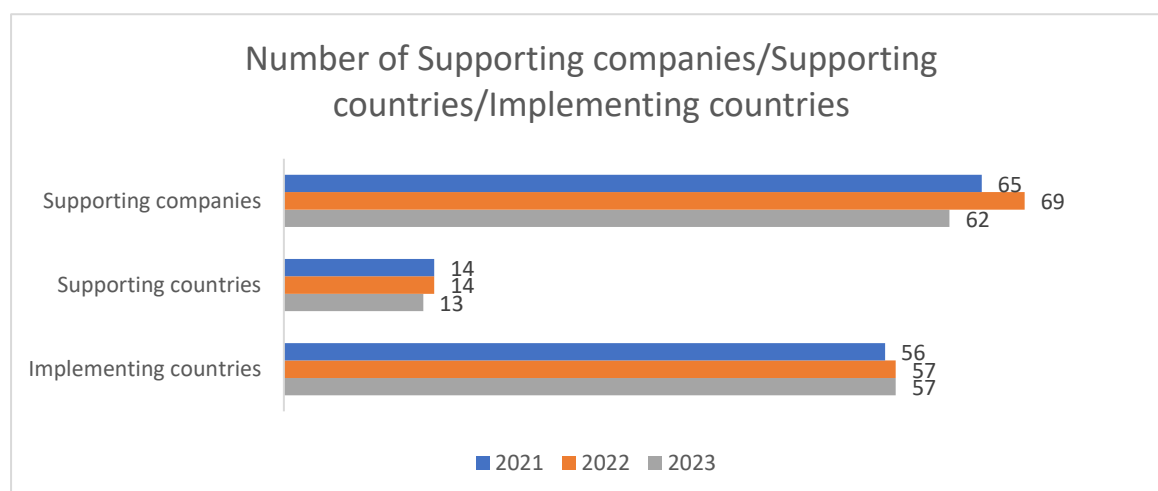
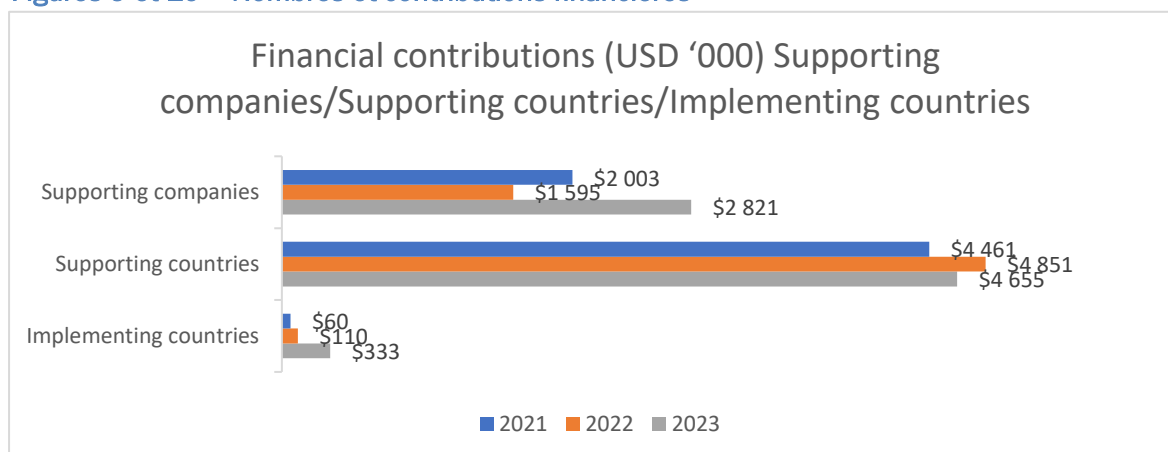
	2021-2022	2023
Pays accédant aux orientations du Secrétariat international en ligne*	Non mesuré	<ul style="list-style-type: none"> Mexique 5 % (1 444 vues) Royaume-Uni 5 % (1 418) Nigeria 2,8 % (827) Pérou 2,4 % (695) RDC 2,3 % (676)
Les cinq pays mettant en œuvre l'ITIE qui accèdent principalement aux orientations en ligne :		<p>Nombre total de visites dans la section des orientations sur le site Internet : 31 000</p>

*Légère modification de l'indicateur original pour montrer des données plus pertinentes.

Contributions financières

Les Figures 9 et 10 montrent le nombre d'entreprises de soutien, de pays de soutien et de pays de mise en œuvre ainsi que leurs contributions financières.

Figures 9 et 10 – Nombres et contributions financières



L'évaluation détaillée des contributions financières figure dans le [document du Conseil d'administration 52-6](#) – Comptes annuels et ICP de l'ITIE pour 2021 et projections pour 2022, ainsi que dans le [document du Conseil d'administration 55-6-A](#) – Comptes annuels et ICP de l'ITIE pour 2022.

Tableau 6 : Nombre de membres d'organisations de la société civile

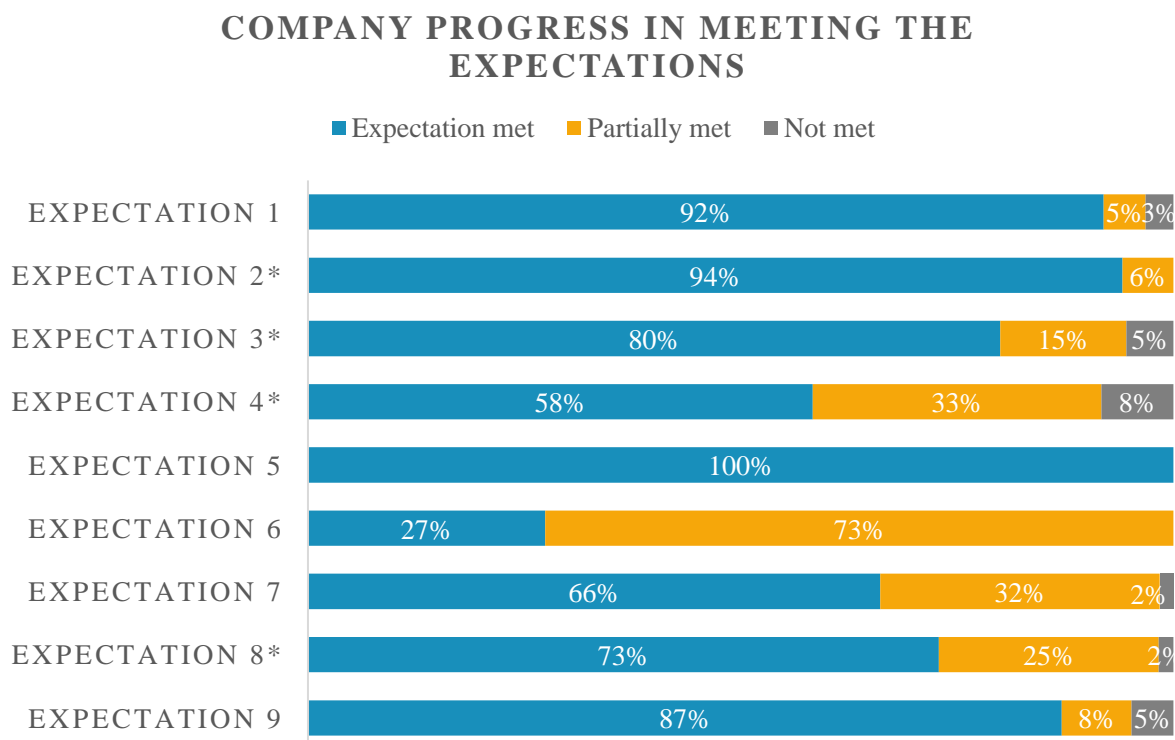
Membres d'organisations de la société civile	2021	2022	2023
Nombre*	S.O.	239	240

*Collecte de données lors des Assemblées générales des membres en juin 2022 et en juin 2023.

Respect par les entreprises des Attentes à leur égard

L'ICP lié aux progrès accomplis par les entreprises soutenant l'ITIE dans le respect des Attentes à leur égard était nouveau en 2023. Il reflète les résultats de l'évaluation que le Secrétariat a menée en 2023 concernant les progrès réalisés par 62 entreprises de soutien en termes de respect des Attentes à leur égard. Les résultats de cette évaluation du Secrétariat ont été présentés dans le [document du Conseil d'administration 56-6](#) : Évaluation des progrès accomplis par les entreprises en termes de respect des Attentes à l'égard des entreprises soutenant l'ITIE. Les résultats agrégés et individuels des entreprises ont été présentés et examinés sur le site Internet de l'ITIE, notamment dans le récent [article de blogue de l'ITIE intitulé « From expectations to ESG: Strengthening corporate accountability »](#) (Depuis les Attentes jusqu'aux aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance : renforcement de la redevabilité des entreprises).

Figure 11 – Progrès réalisés par les entreprises



*indique que des entreprises considérées comme non applicables ont été retirées

Nbre d'attentes respectées	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Attente respectée	92 %	94 %	80 %	58 %	100 %	27 %	66 %	73 %	87 %
Partiellement respectée	5 %	6 %	15 %	33 %		73 %	32 %	25 %	8 %
Non respectée	3 %		5 %	8 %			2 %	2 %	5 %

Tableau 7 : Attentes à l'égard des entreprises de l'ITIE par catégorie

Attente	Description
1	Les entreprises de soutien sont tenues de déclarer et de faire connaître leur soutien à l'ITIE et à l'objectif de l'Association ITIE.
2	Les entreprises de soutien sont tenues de publier des informations complètes conformément à la Norme ITIE dans tous les pays mettant en œuvre l'ITIE où l'entreprise ou ses filiales contrôlées exercent leurs activités.
3	Faire connaître publiquement les impôts et les paiements aux gouvernements pour chaque projet conformément à la Norme ITIE dans tous les pays qui ne mettent pas en œuvre l'ITIE où l'entreprise opère.
4	Les entreprises qui achètent du pétrole, du gaz et/ou des ressources minières à l'État dans les pays mettant en œuvre l'ITIE doivent divulguer les volumes reçus et les paiements effectués conformément à la Norme ITIE et aux directives de l'ITIE pour la déclaration.
5	Faire connaître publiquement leurs déclarations financières auditées ou les principaux éléments financiers (c'est-à-dire le bilan, le compte de résultat, les flux de trésorerie) si des déclarations financières ne sont pas disponibles.
6	Déclarer et diffuser publiquement leur soutien à la transparence de la propriété effective et divulguer publiquement leurs bénéficiaires effectifs conformément à la Norme ITIE.
7	Publier une politique de lutte contre la corruption en exposant la manière dont l'entreprise gère le risque de corruption, y compris la manière dont l'entreprise recueille et prend des mesures fondées sur le risque pour utiliser les données Sur la propriété effective.
8	Déclarer et faire connaître publiquement leur soutien aux efforts des gouvernements visant à divulguer publiquement les contrats et les licences qui régissent l'exploration et l'exploitation du pétrole, du gaz et des minéraux conformément à la Norme ITIE, et divulguer publiquement les contrats et licences dans les pays mettant en œuvre l'ITIE lorsque cela est conforme à la politique du gouvernement
9	Publier un engagement et/ou une politique sur la parité hommes-femmes dans les secteurs pétrolier, gazier ou minier et soutenir la production de rapports par les pays mettant en œuvre l'ITIE.

Le Secrétariat assure actuellement un suivi avec les entreprises de soutien concernant ces Attentes et celles qui n'ont pas été pleinement respectées afin d'encourager de nouveaux progrès, ainsi que le préconise le [document du Conseil d'administration 58-6](#) : Recommandations provenant de l'évaluation des progrès réalisés par les entreprises dans le respect des Attentes à leur égard.

Communications et contribution au débat mondial

L'audience du site Internet présentée dans le Tableau 8 s'articule autour de la fréquentation du site et de l'accès aux données.

Tableau 8 : Audience du site Internet

Fréquentation du site Internet			Accès aux données		
Nbre total d'internautes	521 000		Nbre total de téléchargements de données en vrac	7 160	
Principaux pays par utilisateur*	Nbre	% d'utilisateurs totaux	Principaux pays par visite*	Nbre	%
1. États-Unis	60 898	12 %	1. États-Unis	1 030	14 %
2. Royaume-Uni	36 138	7 %	2. France	588	8 %
3. France	23 738	5 %	3. Royaume-Uni	557	8 %
4. Sénégal	18 579	4 %	4. Chine	259	4 %
5. Nigeria	16 317	3 %	5. Allemagne	265	4 %

*= Les internautes en Norvège sont exclus

Bulletins de nouvelles et destinataires	10 bulletins de nouvelles ont été envoyés à 17 000 destinataires, avec un taux de consultation de 30 %.
Contribution au débat mondial	<p>Événements de l'ITIE : 55^e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE (mars 2023) ; Assemblée générale de l'ITIE 2023 (juin 2023) ; 57^e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE (juin 2023) ; 56^e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE (juin 2023) ; Conférence mondiale de l'ITIE 2023 (juin 2023) ; Sommet des dirigeants d'entreprises d'État (juin 2023) ; échange international entre pairs dans le cadre du programme « Opening Extractives » (novembre 2023).</p> <p>Publications de l'ITIE : Norme 2023 de l'ITIE et explicatif au sujet des changements apportés ; Rapport d'anniversaire 2023 de l'ITIE ; note de politique : « Le genre et la transition énergétique » ; note de politique : « S'orienter dans la transition énergétique » ; rapport : « La course aux énergies renouvelables » ; rapport et exposition de photos : « Inclure les communautés dans une transition juste » ; appel à l'action collective en vue de renforcer la transparence et la redevabilité dans le secteur des énergies renouvelables.</p>

	<p>Événements externes : Mining Indaba (février 2023) ; Forum sur l'énergie à Oslo (février 2023) ; Conférence sur l'énergie à Madrid (avril 2023) ; Forum de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais (avril 2023) ; Conférence africaine sur la dette et le développement (août 2023) ; Sommet africain du climat (septembre 2023) ; Sommet du Partenariat pour un gouvernement transparent (PGT) (septembre 2023) ; Sommet de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sur les minéraux critiques et les énergies propres (septembre 2023) ; Conférence internationale sur les mines et les ressources (IMARC) 2023 (novembre 2023) ; 28^e Conférence des Parties (COP28) (décembre 2023) ; Conférence des États parties (COSP) (décembre 2023)</p>
--	--

5. Conférence mondiale 2023 : résultats de l'enquête

Le Secrétariat a mené une enquête à l'issue de la Conférence mondiale en vue de regrouper des données sur l'expérience des participants. Plus de 250 participants ont répondu à l'enquête. Bien que les données de l'enquête n'aient pas fait partie du cadre de mesure convenu, les principales informations en sont incluses ici à des fins d'exhaustivité.

Tableau 9 : Expérience des participants

Évaluation par les participants de leur expérience globale (1=mauvaise, 5=excellente)	4/5 – 93 % 3 – 7 % Par ailleurs, 83 % des personnes interrogées étaient d'accord ou tout à fait d'accord sur le fait que les objectifs de la Conférence mondiale avaient été atteints.
Évaluation par les participants de la qualité et de la pertinence des sessions (1=mauvaise, 5=excellente)	4/5 – 77 % 3 – 23 %
Évaluation par les participants de la diversité et de l'efficacité des formats des sessions (1=mauvaises, 5=excellentes)	4/5 – 77 % 3 – 23 %
Proportion de femmes déléguées	33 %
Proportion de femmes intervenantes	38 %

Annexe 1

Tableau 11 Résumé des changements apportés au cadre de ICP

Catégorie principale	ICP	Changement et recommandation
L'efficacité du Secrétariat	Enquête du Conseil d'administration	La prochaine enquête du Conseil d'administration sera menée fin 2024.
	Soutien aux pays et priorités stratégiques	Les activités des pays couvrent plusieurs priorités stratégiques. Les données ont été restructurées de manière à privilégier le soutien aux pays. Il a été recommandé de mettre en œuvre le changement dans le cadre.
Indicateurs de résultats et de contexte nationaux	Aucun changement	
Indicateurs de performance globale	Évaluation du niveau de respect par les entreprises	L'évaluation sera réalisée en 2025/2026.
	Nombre total de pays utilisant les orientations en ligne	Ajustement mineur dans la présentation des données. Il a été recommandé de mettre en œuvre le changement dans le cadre.

Annexe 2

Tableau 12 – Données brutes sur les revenus et les dépenses en 2022 et 2023

	2021		2022		2023	
	Valeur cible	Valeur effective	Valeur cible	Valeur effective	Valeur cible	Valeur effective
Revenus (en dollars US) *	8 562 000	8 664 000	10 166 000	8 420 000	10 843 000	10 257 000
Dépenses (en dollars US)*	8 493 000	7 933 000	10 122 000	8 787 000	11 404 000	10 094 000

*Les chiffres présentés correspondent aux documents des comptes annuels du Conseil d'administration. Les dépenses comprennent l'effet de change.

Tableau 13 – Données brutes sur la parité de genre

Genre	2021			2022			2023		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
Directeur-riche exécutif-ve		1	1		1	1		1	1
Directeur-riche exécutif-ve adjoint-e		1	1		1	1		1	1
Directeur-riche	6	7	13	6	6	12	5	6	11
Responsable	10	4	14	9	6	15	8	6	14
Cadre	11	4	15	12	5	17	14	7	21
Assistante			0			0	1		1
Stagiaire	2		2	1		1			0
Total	29	17	46	28	19	47	27	22	49

Tableau 14 – Données brutes sur l'efficacité du Conseil d'administration et de ses comités

	Conseil d'administration	Comité des Finances	Comité de Gouvernance et de Supervision	Comité de Mise en œuvre	Comité de Candidature et de Sensibilisation	Comité de Réponse Rapide	Comité de Validation
Nbre total de documents	47	20	35	42	12	2	50
Nbre total de documents pour décision	20	6	19	18	5	2	33

Annexe 3

Tableau 15 – Données brutes sur les indicateurs mondiaux

Indicateur mondial	Score moyen à la date d'adhésion	Moyenne en 2022	Différence
Efficacité du gouvernement (WGI) (nbre de pays = 49)	-0,462	-0,456	0,005
Qualité réglementaire (WGI) (nbre de pays = 49)	-0,324	-0,377	-0,052
Contrôle de la corruption (WGI) (nbre de pays = 49)	-0,495	-0,424	0,072
Espace civique (WGI pour la représentation et la redevabilité) (nbre de pays = 49)	-0,233	-0,217	0,017
IDE (influx sous forme de % du PIB, Banque mondiale)** (nbre de pays = 51)	4,35 %	4,15 %	-0,19 %
Efficacité fiscale (taxe sous forme de % du PIB, Banque mondiale) (nbre de pays = 51)	9,44 %	16,37 %	6,92 %

Source : *Daniel Kaufmann et Aart Kraay (2023). Indicateurs mondiaux de la gouvernance, mise à jour de 2023 (www.govindicators.org), site consulté le 19/01/2024. **Investissements étrangers directs, influx nets (% du PIB). (n.d.) et recettes fiscales (% du PIB) (extrait de <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX>)

Tableau 16 – Données brutes concernant les activités de sensibilisation et les scores globalement élevés dans le cadre de la Validation

	2021	2022	2023
Pays ayant obtenu un score global élevé lors des dernières Validations	21	20	17
Pays soutenus en termes de sensibilisation	*1	*4	16

*Les ICP en 2021 et 2022 se réfèrent au nombre de missions dans les pays à sensibiliser